
**Corporation d'Animation
l'Ouvre-Boîte du Quartier**

États financiers
Au 31 mars 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER** (Corporation), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Corporation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Corporation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons également exprimé une conclusion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations (obtenues à la date du présent rapport) se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués (à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport), nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Corporation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Corporation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Corporation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 24 juillet 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133816

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

PRODUITS

Subventions

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale - PSOC

406 959 \$ 382 976 \$

Office municipal d'habitation de Québec

38 033 58 062

Ville de Québec

46 114 13 072

Dons

800 800

Intérêts et autres

14 381 12 777

Apports reçus sous forme de services (note 3)

21 624 21 624

527 911 489 311

CHARGES

Salaires et charges sociales

461 712 395 359

Activités

14 248 9 669

Assurances

4 077 3 233

Électricité

1 548 1 796

Entretien et réparations

1 235 2 680

Formation

267 1 401

Frais de déplacement

320 493

Intérêts et frais bancaires

- 189

Intérêts sur la dette à long terme

- 1 065

Loyer

21 624 21 624

Papeterie et frais de bureau

6 338 5 511

Publicité

2 097 179

Services professionnels

20 468 25 321

Taxes et permis

2 107 1 002

Télécommunications

2 235 5 495

Amortissement des immobilisations corporelles

13 769 13 067

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

(1 331) (1 400)

550 714 486 684

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(22 803) \$ 2 627 \$

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

	Affectés	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice					
Déjà établi	410 000 \$	154 428 \$	39 763 \$	604 191 \$	601 564 \$
Retraitements des exercices antérieurs (note 3)	(74 463)	-	74 463	-	-
Retraité	335 537	154 428	114 226	604 191	601 564
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(12 438)	(10 365)	(22 803)	2 627
Affectations d'origine interne (note 10)	(32 233)	4 482	27 751	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	303 304 \$	146 472 \$	131 612 \$	581 388 \$	604 191 \$

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

BILAN

Au 31 mars

2025

2024

(retraité)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	481 797 \$	494 200 \$
Créances (note 5)	23 850	17 839
Frais payés d'avance	3 635	1 850
	509 282	513 889

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

171 755	181 042
681 037 \$	694 931 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	43 376 \$	29 266 \$
Apports reportés (note 8)	30 990	34 860
	74 366	64 126

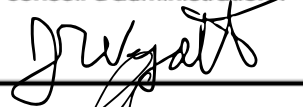
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)

25 283	26 614
99 649	90 740

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	146 472	154 428
Affecté (note 10)	303 304	335 537
Non affecté	131 612	114 226
	581 388	604 191
	681 037 \$	694 931 \$

Pour le conseil d'administration :

 , administrateur

 , administrateur

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(22 803) \$	2 627 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 769	13 067
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 331)	(1 400)
	(10 365)	14 294
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	2 444	18 550
	(7 921)	32 844

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 482)	(11 974)
---	---------	----------

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	-	(63 561)
--	---	----------

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(12 403)	(42 691)
----------	----------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

494 200	536 891
---------	---------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

481 797 \$	494 200 \$
------------	------------

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère deux centres où les adolescents de la région de Québec peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et des loisirs. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Corporation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Corporation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Corporation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports reçus sous forme de biens ou services (autres que les services de bénévoles) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Corporation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	5 %
Équipement informatique	45 %
Mobilier et équipements	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

3. RETRAITEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

La Corporation a relevé que l'utilisation des soldes de fonds affectés a été omise des états financiers aux 31 mars 2023 et 2024. Au 31 mars 2023, la Corporation a utilisé 109 \$ des fonds affectés à l'équipement informatique et 31 998 \$ des fonds affectés aux ressources humaines. Au 31 mars 2024, elle a utilisé 8 567 \$ des fonds affectés au mobilier et à l'immobilier, 5 560 \$ des fonds affectés à l'équipement informatique et 28 229 \$ des fonds affectés aux ressources humaines. En conséquence, le solde de fonds affectés a été diminué de 74 463 \$ et le solde non affecté a été augmenté du même montant. Ces ajustements n'ont eu aucun impact sur le solde de l'actif net au 1er avril 2024.

4. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 21 624 \$ (2024 - 21 624 \$) représentant la juste valeur estimative d'un apport en loyer.

La Corporation a reçu, au cours de l'exercice, des denrées alimentaires pour subvenir aux activités de cuisine et aux jeunes en milieu défavorisé. Ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers de la Corporation.

5. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	3 309 \$	2 393 \$
Subvention à recevoir	15 656	13 750
Taxes à la consommation	4 885	1 696
	23 850 \$	17 839 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	- \$	4 200 \$	4 200 \$
Bâtisse	364 300	211 904	152 396	160 417
Équipement informatique	40 730	34 057	6 673	5 818
Mobilier et équipements	30 149	21 663	8 486	10 607
	439 379 \$	267 624 \$	171 755 \$	181 042 \$

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	6 563 \$	3 863 \$
Salaires et vacances courus	33 490	22 477
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	3 323	2 926
	43 376 \$	29 266 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	34 860 \$	9 608 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	38 534	38 534
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(42 404)	(13 282)
SOLDE , fin de l'exercice	30 990 \$	34 860 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à effectuer des travaux sur la bâtisse. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	26 614 \$	28 014 \$
Montants amortis dans les résultats	(1 331)	(1 400)
SOLDE , fin de l'exercice	25 283 \$	26 614 \$

Corporation d'Animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

10. AFFECTATIONS INTERNES

	Fonds affectés au mobilier et à l'immobilier	Fonds affectés à l'équipement informatique	Fonds affectés aux ressources humaines	Total
SOLDE , début de l'exercice	221 433 \$	44 331 \$	69 773 \$	335 537 \$
Affectations	-	-	-	-
Utilisations	-	(4 482)	(27 751)	(32 233)
SOLDE , fin de l'exercice	221 433 \$	39 849 \$	42 022 \$	303 304 \$

La Corporation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

La Corporation est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.